



OBJET Modification du tableau des emplois

Envoyé en préfecture le 06/07/2017

Affiché le

ID : 074-217402023-20170703-2017_28D-DE

Réf. 2017 - 28 - feuillet 1/3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2017
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX

Représentés : Néant

Absents : Christelle COMBET, Jean-Philippe TAVARES

Secrétaire de séance : Eric PIERRE

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 10

Monsieur le Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, notamment son article 34, stipulant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

VU la délibération n° 2016-55 du conseil municipal du 7 décembre 2016 portant création et modification de postes en vue d'améliorer le service périscolaire,

VU le tableau des emplois de la Commune,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des emplois de la Commune (ouverture des emplois à d'autres cadres d'emplois),

Il est proposé au conseil municipal de décider à compter du 1^{er} juillet 2017 :

- L'ouverture de l'emploi d'agent technique polyvalent à temps complet au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C - filière technique),
- l'ouverture de l'emploi d'agent d'animation (28 heures hebdomadaires annualisées) au cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation (catégorie C - filière animation),
- l'ouverture de l'emploi d'agent des écoles maternelles et du périscolaire (28 heures hebdomadaires annualisées) aux cadres d'emplois des ATSEM, des adjoints territoriaux d'animation et des adjoints techniques territoriaux (catégories C - filières médico-sociale, animation et technique),
- l'ouverture de l'emploi d'agent du périscolaire (28 heures hebdomadaires annualisées) aux cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux et des adjoints territoriaux d'animation (catégories C - filières technique et animation),



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2017
A 20H00

- l'ouverture de l'emploi d'agent de service (14.30 heures hebdomadaires annualisées) au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégories C - filière technique).

ETAT DES EMPLOIS DE LA COMMUNE DE NONLARD AU 01/07/2017

EMPLOIS							
Date de délibération portant création	Délibérations modificatives	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail (en heures)	Emplois	ETP	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste
				6	4.81		
SERVICES ADMINISTRATIFS							
27/01/2015		Secrétaire de mairie	35	1	1	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
SERVICES TECHNIQUES							
27/01/2015		Agent technique polyvalent	35	1	1	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
SERVICES PERISCOLAIRES							
07/12/2016		Agent d'animation	28	1	0.8	C	Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation
07/12/2016		Agent des écoles maternelles et du périscolaire	28	1	0.8	C	Cadres d'emplois des ATSEM, des adjoints territoriaux d'animation et des adjoints techniques territoriaux
07/12/2016		Agent du périscolaire	28	1	0.8	C	Cadres d'emplois des adjoints territoriaux d'animation et des adjoints techniques territoriaux
27/01/2015		Agent de service	14.3	1	0.41	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers présents
Se sont abstenus : néant
Se sont opposés : néant



Envoyé en préfecture le 06/07/2017

Reçu en préfecture le 06/07/2017

Affiché le

ID : 074-217402023-20170703-2017_28D-DE

OBJET Modification du tableau des emplois

Réf. 2017 - 28 - feuillet 3/3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2017
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 28 juin 2017

Date d'affichage : 06 juillet 2017

A Nonglard le 06 juillet 2017

Fait et délibéré le 03 juillet 2017

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 06 juillet 2017